

Communiqué de presse du 19 juillet 2018

#Artisanat / #Bâtiment / #Conjoncture / #Chiffres-clés / #ConjCAPEB / @capeb_fr

Artisanat du Bâtiment - Conjoncture 2^e trimestre 2018

Croissance dans l'artisanat du bâtiment : la CAPEB reste sur le qui-vive

Patrick Liébus, Président de la CAPEB : « La croissance se poursuit au 2^{ème} trimestre, portée par la construction neuve. Toutefois, nous restons vigilants quant à la période à venir : la baisse des autorisations de chantier dans le secteur de la maison neuve et la baisse du nombre de jours des carnets de commandes laissent présager une fin d'année moins dynamique. Nous serons attentifs aux mesures engagées par le Gouvernement qui seraient susceptibles d'impacter négativement l'activité des entreprises artisanales du bâtiment (CITE, TVA, Pinel...) »

Paris, le 19 juillet 2018 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment dévoile les chiffres de l'activité du 2^e trimestre 2018 pour les entreprises artisanales du Bâtiment. La croissance est plus forte qu'en début d'année, avec une activité globale qui progresse de +3,5% en volume, portée par le dynamisme de la construction neuve (+6,5%). L'activité en entretien-rénovation progresse doucement (+1%), portée par les travaux de rénovation énergétique des logements. L'activité de l'artisanat du bâtiment progresse à un rythme comparable à l'activité de l'ensemble du secteur du bâtiment.

La CAPEB reste plus que jamais vigilante aux mesures qui seront prises par le Gouvernement. La CAPEB s'inquiète notamment du manque de visibilité sur les prochains mois : mise en oeuvre du plan de rénovation énergétique des bâtiments, transformation du CITE en prime et dispositions du projet de loi de finances 2019 (TVA tout particulièrement).

Conjoncture au 2^e trimestre 2018 : l'activité enregistre une croissance nette

Le second trimestre 2018 enregistre une croissance de +3,5% en volume par rapport au 2^e trimestre 2017, soit une augmentation d'1 point.

Une hausse soutenue dans le neuf - Avec +6,5%, la **construction neuve** reste le pilier qui soutient la hausse de l'activité (+4,5% au 2^e trimestre 2017). Les mises en chantier connaissent également une hausse (+6,2% par rapport à la même période l'année précédente), tout comme les autorisations de logements collectifs (+4,6%).

Cette tendance sur le neuf reste fragile car elle risque de subir un ralentissement au second semestre 2018, du fait des rabotages des aides à la pierre. De plus, les autorisations de logements individuels sont à la baisse sur l'ensemble des segments : -1,5% pour les logements individuels purs ; -1,1% pour les individuels groupés ; et -4,3% pour les résidences. Le recentrage des dispositifs Pinel et PTZ dans la loi de finances 2018 marque un recul notamment dans les zones B2 et C.

Une timide progression sur l'ancien - L'activité en **entretien-rénovation** poursuit sa progression sur un rythme mesuré (+1%), notamment grâce aux travaux d'**Amélioration de Performance Énergétique du Logement** (+2% par rapport au 2^e trimestre 2017). La croissance sur ce segment

d'activité devrait se maintenir sur les mois à venir au vu du dynamisme des ventes de logements anciens, représentant 953 000 ventes sur douze mois cumulés en avril 2018 (+7%).

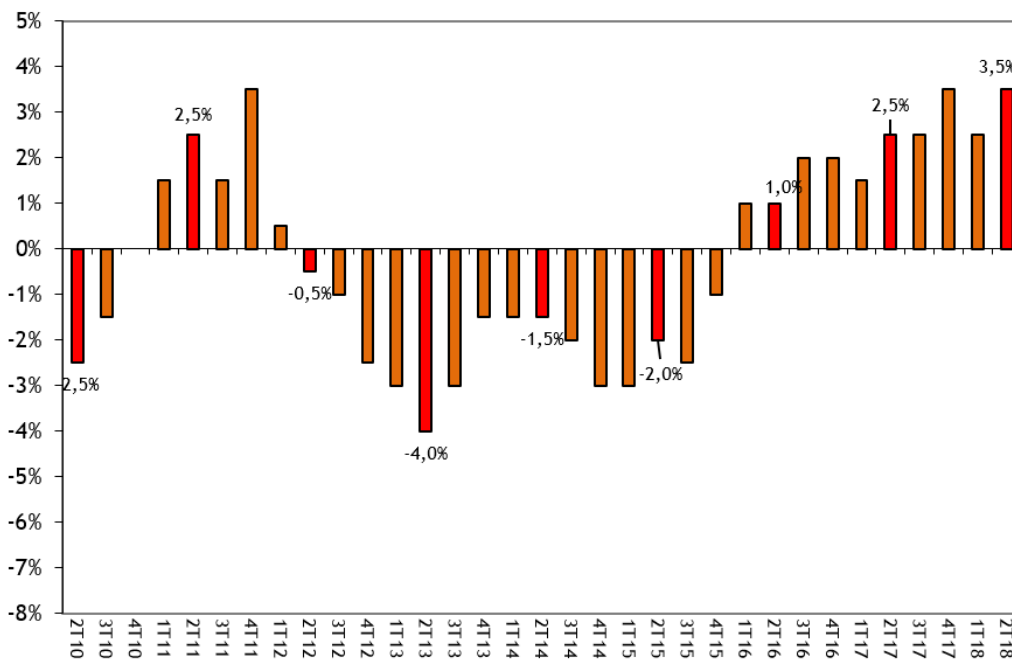
Les indicateurs de l'emploi en demi-teinte - Point de vigilance pour la CAPEB : 7% des entreprises artisanales ne sont pas parvenues à satisfaire leur besoin de main d'œuvre qualifiée. Par ailleurs, un léger ralentissement commence à se faire sentir sur le niveau de l'emploi salarié dans l'artisanat du BTP, 20% des entreprises artisanales ont cherché à embaucher au cours du premier semestre 2018, contre 30% au second semestre 2017. Cette tendance risque de se confirmer, **les intentions d'embauche étant orientées à la baisse** : 14% des entreprises artisanales souhaitent, en effet, recruter un/des salarié[s] supplémentaire[s] versus 21% un an auparavant.

Preuve que les entreprises ne se projettent pas, l'emploi intérim connaît une hausse de 11% par rapport au même trimestre de l'année précédente et représente 9,7% dans l'emploi salarié total.

Patrick Liébus, président de la CAPEB, précise : « Bien que notre activité ait augmenté, nous devons faire preuve de la plus grande vigilance. Nous ne sommes en effet plus à une absurdité près et des mesures incohérentes et contre-productives planent systématiquement au-dessus de nos têtes. Preuve en est avec le sujet de la suppression de la TVA à taux réduit pour les travaux de rénovation énergétique qui est revenu sur le tapis. Un comble alors que le Gouvernement clame que la rénovation énergétique est une priorité ! Je continuerai donc inlassablement de plaider pour des mesures cohérentes, pérennes et réellement efficaces. »

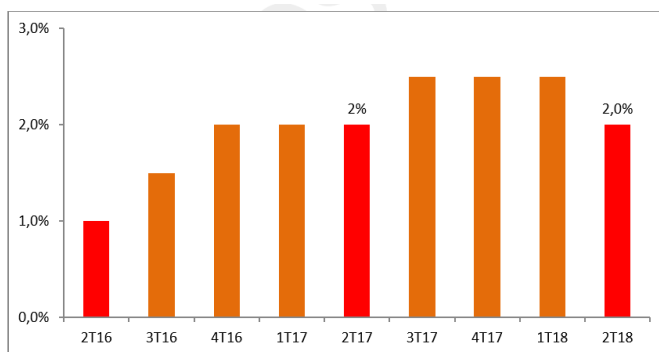
Une dynamique territoriale équilibrée (activité en régions) - L'ensemble des régions voit leur activité croître (entre +2% et 5%) et leur rythme de croissance s'accélérer, notamment l'Auvergne-Rhône-Alpes (+5%), PACA (+4,5%) et la Normandie (+4%).

Activité globale de l'artisanat du bâtiment en volume

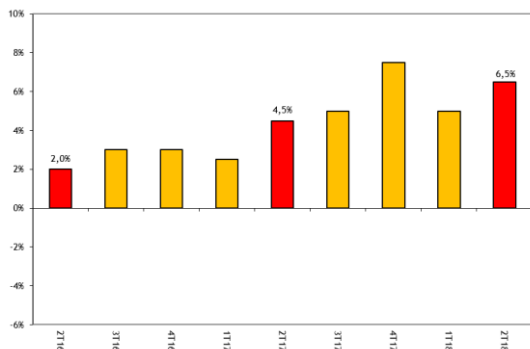


Évolution du volume d'activité des entreprises artisanales au 2^e trimestre 2017 par secteur d'activité

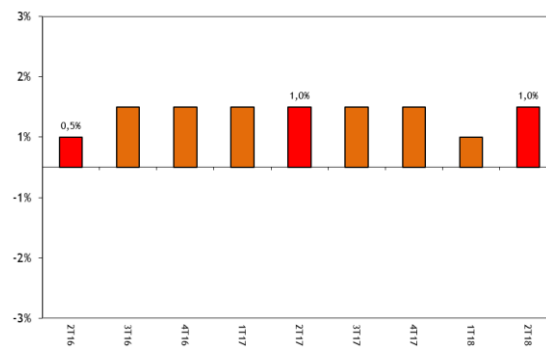
Amélioration de Performance Énergétique du Logement



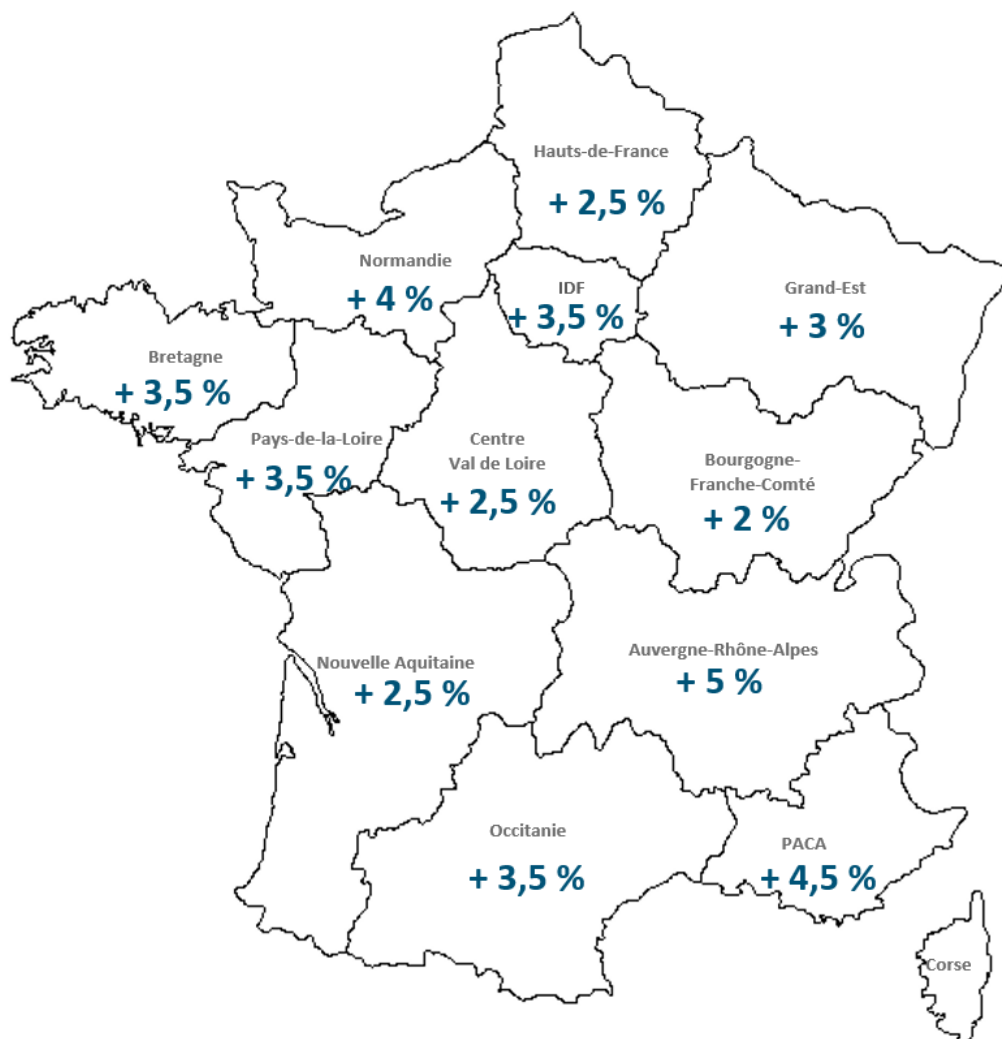
En **construction neuve** : +6%



En **entretien-amélioration** : +1%



L'activité de l'artisanat du bâtiment en régions



Conjoncture pour l'Artisanat du Bâtiment - en complément :

- L'ensemble des métiers profite de la **progression du volume d'activité, comprise entre +2% et +4%**, à commencer par les maçons et les plombiers, les chauffagistes et les couvreurs qui enregistrent une importante progression de l'ordre de +4% par rapport au même trimestre de l'année précédente. Les métiers d'aménagement-décoration-platerie, après avoir connu cinq trimestres de hausse mesurée enregistrent une croissance de 2%.
- **Les permis de construire déposés** sur 12 mois cumulés affichent une légère progression de +1,5%, s'établissant à 491 400 autorisations.
- **Trésorerie au 2^e trimestre 2017** : alors que 18% des entreprises artisanales du Bâtiment déclarent une amélioration de la trésorerie (contre 22% un an auparavant), 12% font état de besoins financiers. **Le montant moyen de ces besoins diminue légèrement pour atteindre 20 000 € (contre 21 000€ un an auparavant).**
- **Les carnets de commande** : les chefs d'entreprise artisanales ont en moyenne une visibilité de 83 jours, soit 11 jours de moins qu'un an auparavant.

Contexte réglementaire et économique national :

- Le montant global des crédits octroyés aux ménages est en légère baisse -0,8% au 1^{er} trimestre 2018.
- Le **taux d'épargne** du 1^{er} trimestre 2018 s'établit à 13,6% (14,2% au quatrième trimestre 2017).
- **Des prix qui augmentent moins rapidement que les coûts.** Au 1^{er} trimestre 2018, les prix augmentent de +1 % (par rapport au même trimestre l'année précédente), en parallèle, les coûts augmentent de + 1,9 % sur la même période.

Retrouver la note de conjoncture sur Twitter avec #conjCAPEB

Pour télécharger la note de conjoncture, cliquer [ici](#)

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment lequel dénombre :

- 419 486 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment***
- 630 994 salariés, soit 60% des salariés du Bâtiment
- 55 334 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent 82,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

** Ce chiffre (419 486) ne comprend pas les 130 483 auto-entrepreneurs déclarant un CA

*** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2017 »

La CAPEB est aussi sur Twitter : https://twitter.com/capeb_fr

Contacts presse

Hopscotch : Marylou Pernaut - Tél : 01 55 78 23 87 - mpernaut@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00/77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr